

L'An Deux Mil Vingt-six, le 19 Février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DARMEDRU, Maire.

Présents : 13

Denis AUGEZ, Nicole CARRY, Emmanuel DARMEDRU, Danièle DUBOURGET, Christian FOLLET-TROSSET, Mikaël GIROUD, Pascal KERAUDREN, Magali LAMBERET, Evelyne MOREL, Marc MOREL, Philippe PACCARD, Dominique REVEL, Véronique SOLDAT.

Absents : 2

Béatrice SCHLECHT, Nadège TISSOT.

Pouvoirs : 2

Béatrice SCHLECHT à Emmanuel DARMEDRU, Nadège TISSOT à Nicole CARRY.

Votants : 15

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Véronique SOLDAT, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 Décembre 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Déclaration d'Intention d'Aliéner - Vente Consorts GUY - TAVERNIER / PRIVEL

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal, une déclaration d'intention d'aliéner émanant de Maître Laure JACQUET, Notaire à CEYZERIAT, portant sur la parcelle située à BOHAS et cadastrée :

- 048 B 325 en zone U (142 m²).

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De ne pas faire usage de son droit de préemption.

Bohas-Meyriat-Rignat, le 19 Février 2026

La Secrétaire
Véronique SOLDAT



Le Maire,
Emmanuel DARMEDRU